

**S. I. A. E. P. - SYNDICAT DE DISTRIBUTION EAU POTABLE
LAUZERTE – MONTAIGU – BOULOC – BELVEZE – STE JULIETTE**
Siège Administratif : Maison de la Communauté de Communes QUERCY P.S.
82190 TOUFFAILLES - Tél. 05 63 39 56 82 - Mail : sie-lauzerte@orange.fr

COMPTE-RENDU
Conseil syndical du 5 mars 2012 à 10 h 30 en mairie de STE JULIETTE

Nombre de Conseillers syndicaux :

■ en exercice : 10	■ présents : 4	■ absents : 6	■ Procurations : 4	■ votants : 8
--------------------	----------------	---------------	--------------------	---------------

L'an deux mil douze, le cinq mars à dix heures trente, le Conseil syndical du SYNDICAT DES EAUX LAUZERTE et MONTAIGU DE QUERCY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Ste Juliette sous la présidence de Madame Agnès PALMIE, présidente du SIAEP.

Date de convocation : 16/02/2012 par mail.

Présents : PALMIE Agnès– JOFRE Jacques – MAZENC Bernard - SPOLADORE Alain

Excusés : CRANSAC David, LAVABRE Jean, RICHARD Sébastien, BONNEMAISON Daniel, BROTONS Patrick, TERRAT Pascal.

Procurations :

de M. RICHARD à M. MAZENC

de M. TERRAT à Mme PALMIE

de M. BROTONS à M. SPOLADORE

de M. BONNEMAISON à M. JOFRE

Intervenant : M. CRINQUANT (cabinet SP 2000)

Secrétaire de séance : JOFRE Jacques

Mme La présidente accueille les délégués et ouvre la séance.

DELEGATION SERVICE PUBLIC EAU POTABLE

M. CRINQUANT commente un powerpoint présentant le récapitulatif chronologique des réunions et des décisions prises à l'occasion de cette procédure. Ce diaporama est joint par mail à ce compte rendu et il est envoyé par courrier aux 3 délégués sans mail.

Après analyse des documents présentés, et discussion, le conseil syndical à l'unanimité : décide de retenir la société S.A.U.R. comme délégataire.

Le conseil syndical demande à SP 2000 un devis pour l'actualisation du règlement de service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 45.

Le secrétaire de séance,
Jacques JOFRE

Pièce jointe : diaporama de SP 2000